

Orientations

Orientation 5.3 Soutenir une dynamique d'innovation et d'expérimentation

Le développement durable, par sa complexité et les concepts nouveaux qu'il véhicule, nécessite de développer les innovations et les expérimentations. Les acteurs du territoire confirment leur volonté de maintenir et de renforcer les dynamiques liées à l'innovation et à l'expérimentation, qui ouvrent de véritables espaces de créativité et d'inventivité, pour atteindre un développement local plus durable. En premier lieu, le territoire se positionnera sur des démarches de « Living Lab ». Les îles seront investies collectivement comme des territoires catalyseurs d'innovation, que ce soit dans le domaine de la gestion des ressources que dans le domaine socio-économique. Par ailleurs, le retard pris par le territoire sur les technologies de l'information et de la communication devra être rattrapé notamment dans le domaine de l'accueil du public et de la découverte des sites, ainsi que sur l'acquisition et la valorisation des connaissances scientifiques.

Deux thèmes majeurs d'innovation et d'expérimentation seront soutenus du fait de la spécificité, des compétences et de la vocation du territoire : le génie végétal et l'horticulture ainsi que la préservation du milieu marin.

Les projets et études qui concourront à l'innovation et à l'expérimentation sur le changement climatique seront également soutenus.

Enfin, les démarches d'innovation sociale, juridique et financière seront mobilisées pour accompagner des projets de développement durable.

8 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
5.3.1 Regrouper les acteurs publics et privés autour de laboratoires territoriaux (démarche de "Living Lab") dans l'objectif de tester "grandeur nature" des services, des outils ou des usages nouveaux.	<ul style="list-style-type: none">• Soutien ou maîtrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none">• Soutien ou maîtrise d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none">• Intercommunalités, Animateurs/ opérateurs Natura 2000• TVT, pôles de compétitivité (pôle mer, Capénergies, EA Ecoentreprises)• ADEME, Agence de l'eau RMC, AAMP• Chambres consulaires/ acteurs socioéconomiques• CG83 (laboratoire départemental d'analyse 83)

Orientations

			<ul style="list-style-type: none"> • CR PACA, ARPE • Gestionnaires de sites • Écoles d'ingénieur (ISEN, etc), école d'architecture, urbanisme, paysage, etc • Universités, laboratoires de recherche • CELRL, réseau petites îles de Méditerranée
<p>5.3.2 Coeur et AOA île Faire des îles un territoire d'innovation et d'expérimentation pour la gestion intégrée de l'eau, de l'énergie et des déchets.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Portage du projet • Coordination générale de la démarche • Mobilisation des acteurs autour d'un comité de pilotage • Maîtrise d'ouvrage des études de faisabilité • Accompagnement et appui technique aux porteurs de projet • Communication et diffusion des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage • Participation aux échanges 	<ul style="list-style-type: none"> • ADEME • Collectivités territoriales, habitants • Chambres consulaires /acteurs socioéconomiques • Pôles de compétitivité (Pôle Mer, Capénergies, EA Ecoentreprises) • DREAL, DDTM • Caisse des dépôts
<p>5.3.3 Encourager l'innovation sociale dans les domaines du travail et de l'habitat, pour assurer une meilleure cohésion sociale sur le territoire, en particulier sur les îles (travail à distance/ nouvelles technologies, habitat participatif, logements des actifs, des saisonniers...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de projets sur les îles 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'ouvrage sur des projets communaux • Soutien d'actions innovantes notamment en matière d'habitat participatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités (via les programmes locaux de l'habitat) • Entreprises, CCIV • CG83
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>5.3.5 Soutenir l'innovation et l'expérimentation en</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui technique aux porteurs de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage d'expérience sur les collections variétales 	<ul style="list-style-type: none"> • Professionnels de la

Orientations

<p>matière de génie végétal et d'horticulture locale en particulier sur les cinq volets : gestion de l'eau, gestion raisonnée de l'énergie, méthodes innovantes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires et innovation végétale, lutte contre les espèces envahissantes</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Participation à la démarche dans le cadre de leurs compétences 	<p>filière, SCRADH, INRA, FREDON PACA</p>
<p>5.3.6 Stimuler l'innovation et l'expérimentation pour la préservation du milieu marin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impulsion de la démarche, • Appui technique et scientifique aux porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des projets innovants 	<ul style="list-style-type: none"> • Intercommunalités, animateurs/ opérateurs Natura 2000, CCIV/ acteurs socioéconomiques du milieu marin, gestionnaires de ports, compagnies maritimes, fédération des industries nautiques • IFREMER, pôle mer Méditerranée, TVT, AAMP • PNCaI, MedPAN, Services de l'État en mer
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>

Référence ID de l'article : #5378

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 10:21